

Courriel

Repentigny, le 11 juillet 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le lot 3 174 555 à Terrebonne**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande verbale, reçue le 21 juin dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 8 décembre 2015 et annexes

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2015-10-05 2015-10-06	Heure d'arrivée : 14 h 00 13 h 00	Heure de départ : 16 h 00 14 h 58
Inspecteur : Philippe Gaudet	Accompagné de : Sandra Veilleux (2015-10-05)	

N° intervention : 300995398	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-14-01-05533-11	N° du rapport d'inspection : 401299714
N° demande : 200204360	Type de demande : Projet / programme
<b>But de l'inspection :</b> À la demande de la DRAE, aller valider la présence et la nature de cours d'eau sur le site.	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : 9047-6730 Québec inc. (sablère Robert & Gilles Demers inc. lot 3 174 555)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2151028	Type de lieu : sablière
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 3174555	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Robert & Gilles Demers inc.	exploitant	3055, rue des Bâtisseurs Terrebonne (Québec) J6Y 0A2	13308440
9047-6730 Québec inc.	propriétaire	3055, rue des Bâtisseurs Terrebonne (Québec) J6Y 0A2	Y2116537

<b>Conditions météo</b>
partiellement nuageux

<b>Personnes rencontrées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	----------------------------------------

<b>Plainte</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	----------------------------------------

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 21	Nombre de photos annexées au rapport : 21
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Philippe Gaudet avec un appareil photo de type Canon PowerShot A2100IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\gauph01\7610-14-01-0553311\2015-10-05 M:\Rég-14\gauph01\7610-14-01-0553311\2015-10-05	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

<b>Grilles d'inspection annexées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------	----------------------------------------

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Croquis</b>	001	Localisation des éléments observés lors de l'inspection
<input type="checkbox"/> <b>Plan</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Carte</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Autre</b>		

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

La Direction régionale de l'analyse et de l'expertise (DRAE) a reçu une demande de certificat d'autorisation pour une sablière. Le terrain projeté n'est pas encore exploité et était recouvert jusqu'à tout récemment d'un boisé mature. Les études déposées font mention de lits d'écoulement sur le terrain. L'analyste au dossier souhaite qu'une inspection soit réalisée afin de relever les lits d'écoulement présents et déterminer leur nature (cours d'eau ou fossé).

Au Québec, l'étiage estival des cours d'eau s'observe généralement à la fin de l'été. La seule précipitation reçue dans les jours précédents serait les 28-29 septembre 2015 où une trentaine de millimètres de pluie seraient tombés dans le secteur (référence : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/climat/donnees/index.asp>). Ces conditions devraient permettre de statuer sur la nature des écoulements (débit permanent ou intermittent).

**3 Description de l'inspection**

Le **5 octobre 2015**, je me rends au site de la sablière projetée en compagnie de Mme Sandra Veilleux, inspectrice au CCEQ. Je débute l'inspection en me rendant au nord du lot, à la limite du déboisement. Voici mes constats pour les lits d'écoulement observés (se référer au croquis 001) :

**Lit d'écoulement #1**

Un milieu humide caractérisé et délimité par le consultant se trouve dans le boisé restant au nord. Il n'y a pas d'eau en surface du milieu humide lors de l'inspection. Je constate que du côté ouest du milieu humide, le terrain se draine vers l'est (pente visible). Le milieu humide s'étire en pointe vers la zone déboisée. Vis-à-vis cette pointe commence un lit d'écoulement visible à quelques mètres dans la zone déboisée (photos 001-002). J'ai pu observer ce lit d'écoulement sur une longueur de 19.2m avant qu'il ne pénètre dans une zone très perturbée (passages à gué, remblai de branches et de sol). Dans le tronçon observable, je note :

- absence d'eau ;
- sinuosité du lit ;
- approfondissement régulier du nord vers le sud ;
- signe du passage de l'eau, soit érosion en bas de talus ;
- largeur en haut de talus de 115cm, profondeur maximale de 40cm.

À la lumière de ces observations, je considère que le lit d'écoulement #1 est un cours d'eau intermittent naturel dans sa partie amont.

Le lit est à nouveau observable environ 50m plus au sud et longe le chemin de terre à partir de cet endroit. À cet endroit, le lit est nettement plus profond et des indices de creusage sont visibles, soit un remblai longitudinal du côté ouest recouvert de jeune végétation et parois excavées abruptes. Je note la présence d'eau dans le lit d'écoulement et un écoulement d'eau est visible à partir de cet endroit (photo 003).

Ce lit d'écoulement chemine vers le sud le long du chemin de terre puis courbe vers l'ouest pour pénétrer dans le boisé. J'ai observé le substrat au niveau d'un ponceau et note que le substrat est composé d'un peu de matière organique sur un sable-limoneux gris. À partir de la confluence avec le lit d'écoulement #2, il courbe vers le sud et prend un aspect plus naturel (photo 004) (voir Lit d'écoulement #11 ci-bas). L'écoulement d'eau est facilement observable à cet endroit.

**Lit d'écoulement #2**

Ce lit d'écoulement est rectiligne et longe sur une certaine longueur un chemin forestier dans le boisé. Il est peu large et profond, visiblement creusé. Un tronçon en amont est soudainement moins profond, mais toujours rectiligne, signe de creusage (photos 005-006). Il prend naissance en bordure du champ. Je considère que le lit d'écoulement #2 est un fossé.

**Lit d'écoulement #3**

Ce lit d'écoulement présente une certaine courbure. Sa forme et sa profondeur sont régulières (photo 007). On distingue par endroit des monticules le long de celui-ci. Il n'y a pas de signes du passage de l'eau. Il prend naissance en bordure du champ, et longe une clôture. Je considère que le lit d'écoulement #3 est un fossé.

Le **6 octobre 2015**, je suis retourné seul sur le site afin de poursuivre mon inspection. Je me suis attardé au côté est du site. Voici mes constats pour les lits d'écoulement observés (se référer au croquis 001) :

**Lit d'écoulement #4**

J'ai observé ce lit d'écoulement à deux endroits dans sa portion aval, qui présente un aspect plus naturel (photos 019-020). Dans le tronçon observé, je note :

- présence d'eau qui s'écoule ;
- substrat composé de sable fin ;

### 3 Description de l'inspection

- sinuosité du lit mineur ;
- signe du passage de l'eau, soit érosion en bas de talus et lit « nettoyé » de la matière organique ;
- largeur à la ligne des hautes eaux de 100 et 115cm, profondeur de 25cm.

Je remarque que le lit d'écoulement est très encaissé et présente une végétation riveraine relativement jeune. Cela pourrait indiquer un entretien passé. À la lumière de ces observations, je considère que le lit d'écoulement #4 est un cours d'eau permanent entretenu, du moins dans le tronçon observé. Je remonte le lit d'écoulement afin de déterminer l'origine du cours d'eau.

Vers l'amont, le lit se poursuit tout le long du champ jusqu'à son extrémité. Des indices de creusage sont visibles, soit un remblai longitudinal du côté ouest recouvert de jeune végétation et parois excavées abruptes. Un écoulement d'eau est visible sur une longueur d'environ 250m. Je n'observe aucun lit d'écoulement dans la partie boisée au nord. Il y a toutefois six lits d'écoulement qui se rejettent dans le lit d'écoulement #4, soit deux provenant du côté est (champ) et quatre provenant du côté ouest (boisé). Je dois vérifier la nature de ces écoulements afin de statuer sur l'étendue du cours d'eau.

#### Lit d'écoulement #5

Ce lit d'écoulement traverse un champ et le longe plus en amont. Sa forme et sa profondeur est plutôt régulière. Je n'observe pas d'écoulement d'eau. Je n'observe aucun lit d'écoulement naturel dans la partie boisée adjacente. Je considère que le lit d'écoulement #5 est un fossé.

#### Lit d'écoulement #6

Ce lit d'écoulement traverse un champ et est lui-même alimenté par deux lits d'écoulement. Sa forme et sa profondeur sont plutôt régulières. Aucune de ces branches ne prend naissance dans le boisé adjacent. Je considère que le lit d'écoulement #6 est un fossé.

#### Lit d'écoulement #7

Ce lit d'écoulement prend naissance dans l'aire déboisée, puis traverse une bande boisée mature avant de rejoindre le lit d'écoulement #4. Le tronçon amont situé dans l'aire déboisée, d'une longueur d'environ 50m, présente un aspect plus naturel (photo 010). Le relief environnant est relativement plat, il n'y a pas de signes de creusage. Le lit est sec. Le tronçon situé dans la bande boisée est clairement excavé (présence de racines coupées), mais date de plusieurs années (photos 008-009). Son parcours est sinueux. Je ne peux statuer sur la nature de ce lit d'écoulement.

#### Lit d'écoulement #8

Ce lit d'écoulement prend naissance dans l'aire déboisée, puis traverse une bande boisée mature avant de rejoindre le lit d'écoulement #4. Le tronçon amont situé dans l'aire déboisée, d'une longueur d'environ 50m, présente un aspect plus naturel et légèrement sinueux (photo 011). Le relief environnant est relativement plat, il n'y a pas de signes de creusage. Le lit présente quelques nappes d'eau stagnantes. Le tronçon situé dans la bande boisée est clairement excavé (présence de racines coupées), mais date de plusieurs années (photo 012). Je ne peux statuer sur la nature de ce lit d'écoulement.

#### Lit d'écoulement #9

Ce lit d'écoulement prend naissance dans l'aire déboisée, plus précisément dans un point bas (photo 013). Le tronçon amont situé dans l'aire déboisée est excavé, du moins en partie (présence de racines coupées), mais il date de plusieurs années. D'une longueur d'environ 100m, il présente un aspect plus naturel et légèrement sinueux (photos 014-015-016). De l'eau est présente sur presque toute la longueur et un écoulement d'eau est visible. Le terrain est visuellement plus élevé à l'ouest du lit d'écoulement.

Le tronçon situé dans la bande boisée est clairement excavé (présence de racines coupées), mais présente un aspect plus naturel juste avant sa confluence avec le lit d'écoulement #4 (photo 017). Je ne peux statuer sur la nature de ce lit d'écoulement.

#### Lit d'écoulement #10

Ce lit d'écoulement prend naissance dans l'aire déboisée, puis traverse une bande boisée mature avant sa confluence avec le lit d'écoulement #4. Il n'y a pas de signes du passage de l'eau (photo 018). Je considère que le lit d'écoulement #10 est un fossé.

#### Lit d'écoulement #11

J'ai observé ce lit d'écoulement dans sa portion aval, qui présente un aspect plus naturel, un peu avant la confluence avec le lit d'écoulement #4 (photo 021). Dans le tronçon observé, je note :

- présence d'eau qui s'écoule ;
- substrat composé de sable fin ;
- sinuosité du lit mineur ;
- signe du passage de l'eau, soit érosion en bas de talus et lit « nettoyé » de la matière organique ;
- largeur à la ligne des hautes eaux de 75cm, profondeur de 20cm.

Je remarque que le lit d'écoulement présente une végétation riveraine relativement jeune. Cela pourrait indiquer un entretien passé. À la lumière de ces observations, je considère que le lit d'écoulement #11 est un cours d'eau permanent entretenu, du moins dans le tronçon observé. Vers l'amont, ce cours d'eau se poursuit jusqu'à rejoindre le lit d'écoulement #1 (voir ci-haut).

#### 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Le 21 octobre 2015, j'ai consulté la documentation fournie dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation traitée en partie de la présence de cours d'eau :

- Les plans produits par [redacted] art 53-54 ne font état que de 2 fossés intermittents ;
- La figure 1 et l'étude produites [redacted] art 53-54 font état du réseau de drainage (trois lits d'écoulement), sans en qualifier la nature, si ce n'est la mention « ruisseau » pour le tributaire « sans nom » au sud du lot.
- La figure 2 et l'étude produites [redacted] art 53-54 font état de deux fossés se rejoignant au sud du lot pour former un ruisseau permanent. La section 3.0 de l'étude fait mention d'une recherche documentaire et cartographique sur la présence de cours d'eau. Les lits d'écoulement ont également été décrits afin d'en apprécier la nature. L'annexe 5 fait mention de fossés à débit permanent.

Je remarque que la plupart de ces informations sont soit incomplètes ou non appuyées, voire contradictoires.

Il est à noter que le caractère du cours d'eau s'étend sur la totalité du parcours, depuis la source jusqu'à l'embouchure (point de jonction) et que la superficie de bassin versant est calculée à partir du point de jonction avec une autre dépression. Le cours d'eau, même s'il a été modifié ou déplacé en tout ou en partie, demeure visé par l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et la Loi sur la qualité de l'environnement et ce, peu importe la superficie de son bassin versant. Il en va de même s'il emprunte le tracé d'un fossé sur une partie de son parcours.

#### 5 Conclusion

Lors de l'inspection, j'ai constaté la présence de nombreux lits d'écoulement sur le terrain visé par la demande de certificat d'autorisation et au pourtour. Sur la base de mes observations, il y aurait au moins 2 cours d'eau sur le terrain :

- Lit d'écoulement #1 (qui se prolonge en le lit d'écoulement #11) : ce cours d'eau est à débit permanent, sauf un tronçon d'environ 75m situé en amont qui est à débit intermittent.
- Lit d'écoulement #4 : ce cours d'eau est à débit permanent, du moins dans son tronçon aval.
- Lits d'écoulement #7, #8 et #9 : ces lits d'écoulement, situés dans l'aire déboisée, pourraient être des cours d'eau à débit intermittent et l'un de ceux-ci pourrait être le prolongement du lit d'écoulement #4.

#### Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

#### 6 Recommandations

Ainsi, je recommande de transmettre ce rapport et les informations qu'il contient aux personnes concernées de la DRAE dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation.

Il serait pertinent de demander des précisions au demandeur, notamment sur la nature et l'historique des travaux dans les lits d'écoulements et sur les lieux précis où les débits passent d'intermittent à permanent.

Rédigé par : Philippe Gaudet

Signature :

Date de signature :

2015/12/8

#### 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Nadine Lagacé

Fonction : chef d'équipe

Signature :

Date :

2015-12-08

Commentaires :





IMG\_1020.JPG

Photo 001: Vue de l'extrémité amont du lit d'écoulement #1. Le milieu humide se trouve en arrière-plan.



IMG\_1021.JPG

Photo 002: Vue du tronçon naturel observé à l'extrémité amont du lit d'écoulement #1



IMG\_1022.JPG

Photo 003: Vue vers l'aval du lit d'écoulement #1 le long du chemin de terre.





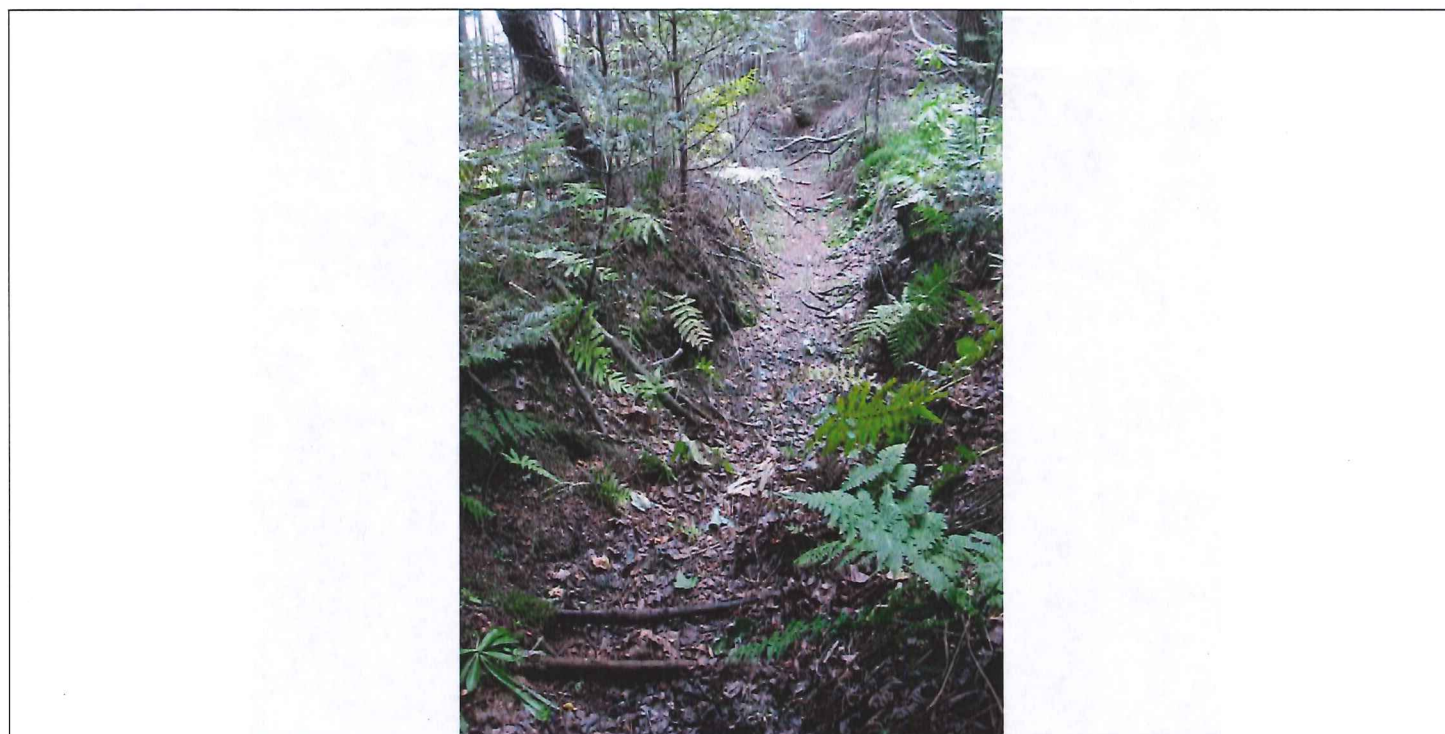
*IMG\_1023.JPG*

Photo 004: vue du lit d'écoulement en aval de la confluence des lits d'écoulement #1 et #2.



*IMG\_1024.JPG*

Photo 005: vue du lit d'écoulement #2 près de son extrémité amont.



*IMG\_1025.JPG*

Photo 006: vue du lit d'écoulement #2 à l'endroit où il devient soudainement moins profond (bas de la photo).





*IMG\_1026.JPG*

Photo 007: vue du lit d'écoulement #3.



*IMG\_1036.JPG*

Photo 008: vue vers l'amont du lit d'écoulement #7 (tronçon dans la bande boisée).



*IMG\_1037.JPG*

Photo 009: vue vers l'aval du lit d'écoulement #7 (tronçon dans la bande boisée).





*IMG\_1038.JPG*

Photo 010: vue du lit d'écoulement #7 (tronçon dans l'aire déboisée).



*IMG\_1039.JPG*

Photo 011: vue vers l'amont du lit d'écoulement #8 (tronçon dans l'aire déboisée).



*IMG\_1040.JPG*

Photo 012: vue vers l'aval du lit d'écoulement #8 (tronçon dans la bande boisée).





IMG\_1041.JPG

Photo 013: vue du point bas où prend naissance le lit d'écoulement #9.



IMG\_1042.JPG

Photo 014: début visible du lit d'écoulement #9 (dans l'aire déboisée).



IMG\_1043.JPG

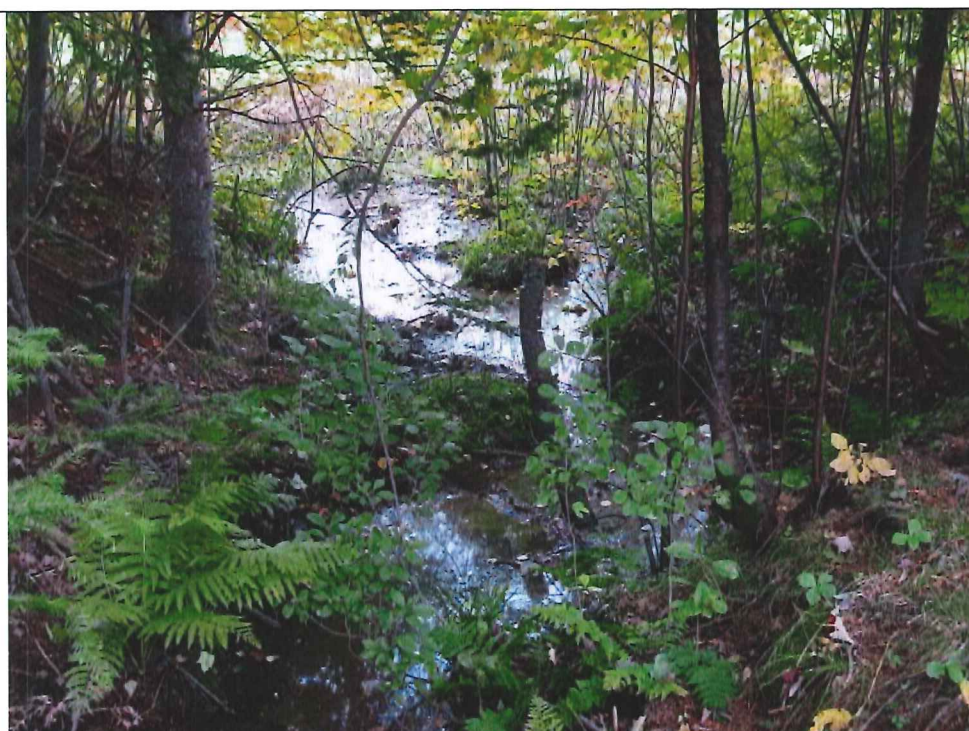
Photo 015: vue du lit d'écoulement #9 (tronçon dans l'aire déboisée).





*IMG\_1044.JPG*

Photo 016: vue du lit d'écoulement #9 (tronçon dans l'aire déboisée).



*IMG\_1045.JPG*

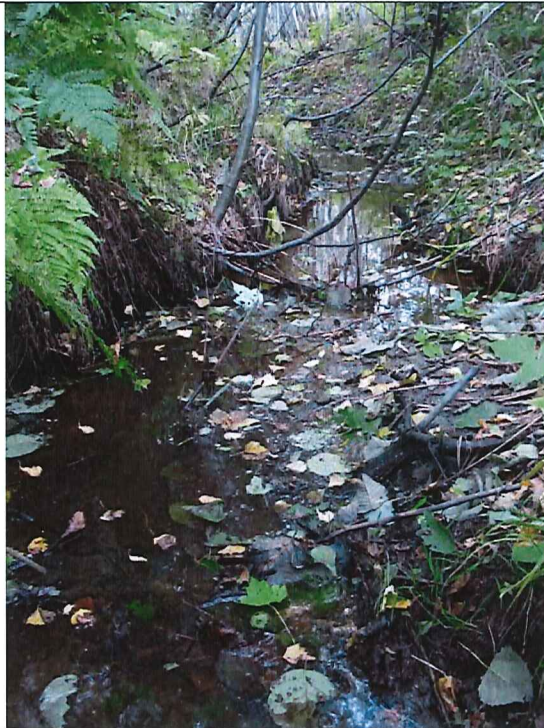
Photo 017: vue du lit d'écoulement #9 juste avant la confluence avec le lit d'écoulement # 4 (en arrière-plan).



*IMG\_1046.JPG*

Photo 018: vue du lit d'écoulement #10 (tronçon dans la bande boisée).





*IMG\_1047.JPG*

Photo 020: vue du lit d'écoulement #4, portion aval (premier point d'observation).



*IMG\_1048.JPG*

Photo 020: vue du lit d'écoulement #4, portion aval (deuxième point d'observation).



*IMG\_1049.JPG*

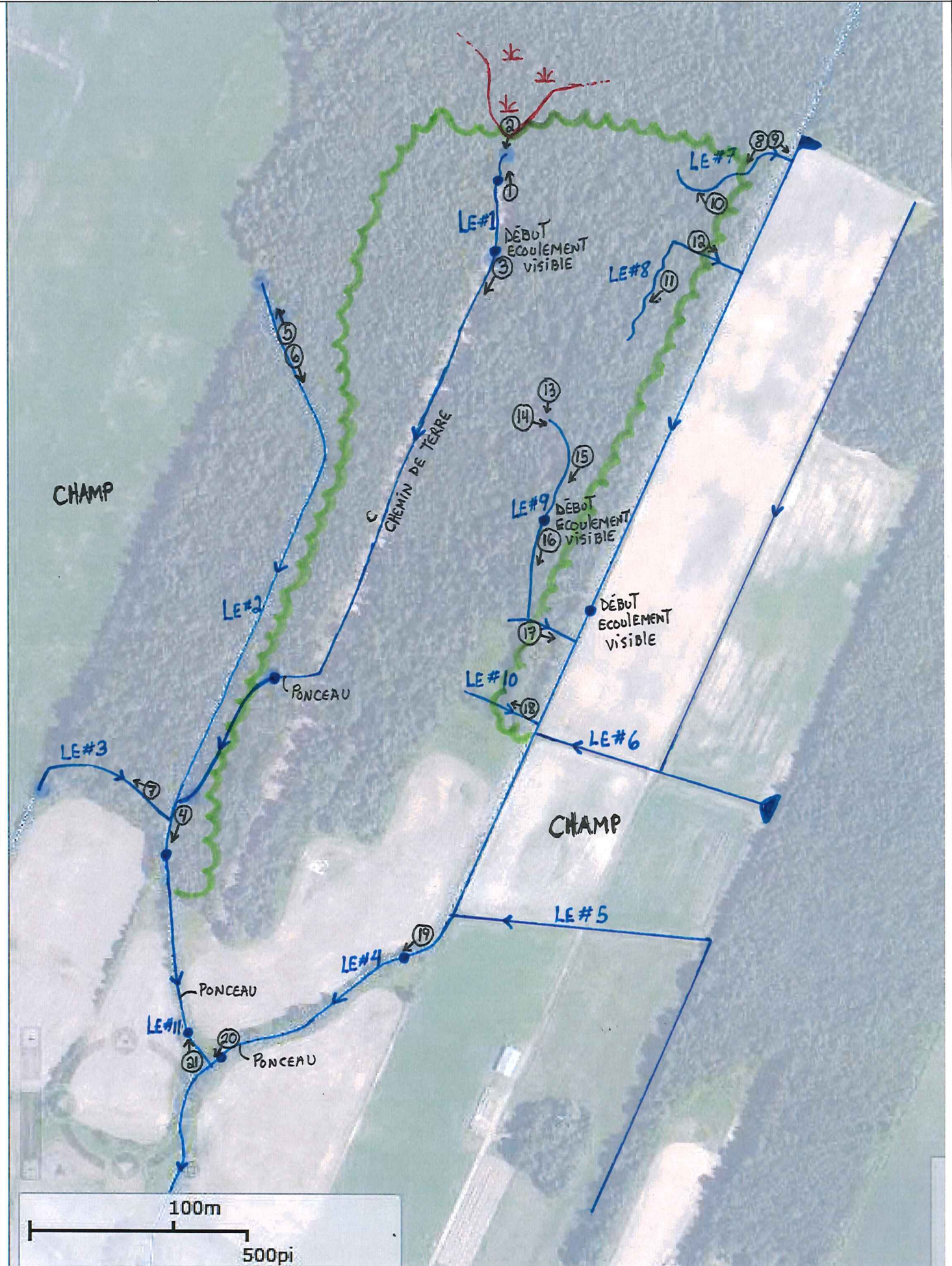
Photo 021: vue du lit d'écoulement #11, un peu en amont de la confluence avec le lit d'écoulement #4 (point d'observation).



**Croquis**

No : 001

Titre : Localisation des éléments observés lors de l'inspection



Dessiné par : Philippe Gaudet, *Philippe Gaudet*  
 Lieu : X2151028, 9047-6730 Québec inc. (sablère Robert & Gilles Demers inc. lot 3 174 555)  
 Échelle :

Note :  
 \* : MILIEU HUMIDE (APPROX)      ● : POINT D'OBSERVATION  
 3 : LIMITE BOISÉE      ⊗ : PHOTO ET DIRECTION  
 LE# : LIT D'ÉCOULEMENT & NUMÉRO



# État 2011 et réseau hydrographique cartographié

Lot 3 174 555



- ▲ Lots (Cad. Qc)
  -
- ▲ Waypoints\_05-OCT-15.gpx
  -
- ▲ Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
  - Barrage
  - Barrage de castor
  - Barrage hydroélectrique
  - Cours d'eau
  - Écueil
  - Île
  - Lac
  - Mare
  - Rapide, Chute
- ▲ Hydrographie BDTQ (linéaire)
  - Barrage
  - Barrage de castor
  - Barrage hydroélectrique
  - Buse
  - Canal
  - Chute
  - Cours d'eau
  - ... Cours d'eau intermittent
  - Écueil
  - ... Rapide
  - Ligne virtuelle de plan d'eau
- ▲ Hydrographie BDTQ (surface)
  - Barrage
  - Barrage hydroélectrique
  - Canal
  - Cours d'eau
  - Écluse
  - Île

Échelle : 1 / 7 000 200m 900pi



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2015



Préparé par:  
Philippe Gaudet  
Bureau de Repentigny (C)  
2015-10-21